

Rentrée 2019

Mettre en échec les réformes des lycées et du bac

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

L'ampleur de la grève des examens en juin et juillet, ainsi que la première université d'été des enseignant-e-s et de l'éducation fin août, confirment que les réformes Blanquer sont rejetées par la grande majorité des actrices et des acteurs de l'éducation. Nous n'acceptons pas les conséquences de la réforme des lycées généraux et technologiques du Bac et de l'orientation.



LES RÉFORMES BLANQUER, C'EST :

→ la dégradation des conditions de travail des professeur-e-s et des lycéen-nes :

- effectifs de classe pléthoriques à 35 entérinés par la réforme en tronc commun ;
- la disparition d'une définition nationale des dédoublements pour les TP et les TD ;
- des classes sans cohérence pédagogique avec des spécialités très diverses (jusqu'à 30 profs pour une classe de première) ;
- des programmes de spécialité qui amalgament plusieurs disciplines sans co-enseignement ;

→ l'instauration d'un bac local que ce soit par la moyenne des notes des bulletins de première et de terminale ou par les épreuves de contrôle continu organisées dans les lycées dès cette année en 1re.

→ une pré sélection accrue des élèves :

- une forte inégalité d'un lycée à l'autre en terme d'offre de formation, avec un tronc commun indigent et une carte des spécialités très inégalitaire
- la disparition maths, SVT et physique-chimie du tronc commun et un enseignement scientifique réduit à 2h ;
- l'impossibilité, de fait, de changer d'établissement pour les élèves qui souhaitent suivre un enseignement de spécialité en dehors de leur établissement ;
- des évaluations de seconde qui n'ont aucun intérêt pédagogique et servent à classer les établissements et les équipes.

→ une baisse de notre rémunération horaire, en raison de la stagnation des salaires et de l'augmentation de notre charge de travail : 2 années de programmes à refaire, l'augmentation des tâches des professeur-e-s principaux-ales maintenant chargé-es du travail des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'orientation du au démantèlement des CIO.

MOBILISONS-NOUS !

PAR LA GRÈVE

DANS L'UNITÉ

DANS LA
DURÉE

Les réformes Blanquer provoquent une dégradation inacceptable du service public d'éducation, des conditions d'enseignement, de travail et de vie des enseignant-e-s et des élèves.

Elles accentuent l'évolution de l'école vers un modèle libéral, car elles aggravent dès la seconde la sélection pour l'accès au supérieur et rendent les élèves et les familles responsables de leur « choix d'orientation ».

Les réponses apportées par Blanquer à nos mobilisations sont inacceptables et méprisantes.

L'augmentation de 300 € bruts par an est dérisoire. Le comble : cette mesure était déjà prévue par le gouvernement précédent, dans le cadre du protocole PPCR, et Blanquer en avait bloqué l'application en 2018 !

Par ailleurs, comment accepter la création d'un comité de suivi de la réforme du lycée avec le ministère alors que nous revendiquons son abrogation et que même les acteurs les plus arrangeants avec le ministre demandaient son ajournement ? Il s'agit ni plus ni moins que de l'instrumentalisation des organisations syndicales, dans le but de légitimer une réforme déjà actée au mépris des personnels.

NOS REVENDICATIONS

- ▶ l'abrogation de toutes les contre-réformes Blanquer : loi Blanquer, réformes des lycées, du Baccalauréat et de Parcoursup.
- ▶ la limitation des effectifs à 25 élèves par classe en LGT
- ▶ un baccalauréat avec un enseignement polytechnique donnant accès à l'enseignement supérieur dans la filière de son choix,
- ▶ l'augmentation du temps de concertation sans augmentation du temps de travail (18 h devant élèves, 6 h de concertation)
- ▶ un plan d'investissement massif permettant la création de places en nombre suffisant dans l'enseignement supérieur pour que chaque étudiant-e puisse poursuivre ses études dans la filière de son choix.

SUD éducation appelle :

→ à amplifier les actions contre la réforme déjà mise en oeuvre dans des lycées : refus collectif ou démission de la charge de professeur-e principal-e, boycott des réunions de mise en oeuvre de la réforme, grève des examens de contrôle continu, séquences pédagogiques d'évaluation à 20/20, information et action avec les parents...

→ à faire grève et à manifester le 24 septembre dans le cadre de la grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites.

→ mettre en débat dans les Assemblées générales la grève et sa reconduction, pour construire un rapport de force avec le gouvernement à même d'obtenir satisfaction de nos revendications